

**DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE DU TOURISME DE MEMOIRE
ET VALORISATION DES SITES DE LA GRANDE GUERRE SUR LE TERRITOIRE
DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LENS-LIEVIN**

Porteur de projet : Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin

Description du Projet : 2 opérations complémentaires.

- 1- Mise en valeur paysagère et scénographique de l'accès principal à Notre Dame de Lorette le long de la RD 58^{E3} (avec le CG 62 : reconditionnement de la chaussée).
- 2- Création d'un portail de la première Guerre Mondiale, centre d'interprétation dédié à la connaissance sur les événements de la Grande Guerre et à la promotion des sites de mémoire en Nord-Pas de Calais

Voir fiches détaillées complémentaires ci-jointes, propres à chaque opération.

Enjeu, contenu du projet :

Objectifs et enjeux du projet

- Renforcement de la filière tourisme de mémoire et de la dynamique régional des chemins de la Mémoire.
- Développement de la connaissance de l'histoire de la Première Guerre Mondiale et ses impacts dans la région
- Mise en valeur des sites de mémoire.

Aire d'influence : La région et au delà (Belgique, Royaume Uni)

Interactions du projet : inscription du projet dans la dynamique « chemins de la mémoire » et programme Interreg « mémoire de la Grande Guerre » (notamment pour le projet de valorisation de l'accès à Notre de Lorette).

Faisabilité matérielle :

Opération 1 : décembre 2012 (début travaux second semestre 2011)

Opération 2 : 2014 (pas de problème de maîtrise foncière)

Eléments prévisionnels :

- Le projet sera réalisé avant 2020
- Le projet est partiellement validé financièrement
- Equipement métropolitain
- Pas de connexion aux réseaux de transports en commun actuels ou site propre
- Localisation en milieu rural, accessible par la route
- Projets consommateurs d'espaces agricoles sans renouvellement urbain
- Pas de production de logements



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LENS-LIÉVIN
21, rue Marcel Sembat - B.P. 65 - 62302 LENS Cedex
Tél.: 03.21.790.790 - Fax : 03.21.790.799
www.communaupole-lenslievin.fr - contact@agglo-lenslievin.fr

**DEMARCHE CADRE DE COHERENCE
POUR L'AMENAGEMENT ET LES TRANSPORTS**

FICHE ANNEXE REPERAGE DES PROJETS

① DESCRIPTION DE L'OPERATION :

Aménagements de mise en valeur paysagère et scénographique d'accès à la Nécropole Nationale Notre Dame de Lorette.

② MAITRE D'OUVRAGE :

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin.

③ ARGUMENTAIRE :

Dans le cadre du dispositif régional des chemins de la mémoire et en lien avec le programme INTERREG IV « Mémoire de la Grande Guerre », la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin en accord avec le Conseil Général souhaite procéder à un aménagement paysager et scénographique de la montée à Notre-Dame de Lorette, principale Nécropole française de la Grande Guerre pour l'intégrer dans la logique de découverte du site et pour renforcer le caractère hautement symbolique et mémoriel du site. Malgré l'importance du site, la principale voie d'accès (la RD 58^{E3}, 1,5 Km depuis le pied de la colline jusqu'au sommet) à celui-ci présente les caractéristiques d'une départementale en milieu rural où aucun aménagement particulier n'a été réalisé pour conditionner le visiteur lors de son ascension. Les aménagements vise également à faciliter les conditions d'accueil des visiteurs, notamment les piétons par le biais de la réalisation d'un cheminement piétonnier sécurisé parallèle à la voie d'accès. Enfin, le Conseil Général accompagnera par un reconditionnement complet de la chaussée sur toute la longueur.

Cet aménagement est complémentaire du projet de création au pied de la colline d'un centre d'interprétation des conflits de la Première Guerre Mondiale en écho au dispositif Pays d'art et d'histoire.

La RD 58^{E3}, nouvellement aménagé apparaîtrait alors comme un axe privilégié pour la découverte de la Nécropole et du centre d'interprétation. Par ailleurs pour la CALL, ce serait l'occasion de placer le territoire au cœur du réseau transfrontalier des sites de mémoire d'Ypres à Cambrai et participe de la nouvelle stratégie de développement du tourisme de Mémoire défini entre l'Etat et le Conseil Régional.

④ COUT ESTIMATIF DE L'OPERATION :

Le montant global de l'opération est de 1 127 520 €, réparti comme suit : 83 520 € pour la maîtrise d'œuvre et 1 044 000 € pour les travaux.

⑥ PLAN DE FINANCEMENT :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL			
CommunAupole de Lens-Liévin	ETAT C.P.E.R.	INTERREG	REGION
352 520 €	250 000 €	275 000 €	250 000 €

⑤ ECHEANCIER DE REALISATION :

2010 :

- désignation d'un maître d'œuvre au printemps
- étude de maîtrise d'œuvre

2011 :

- premier trimestre : consultation pour les travaux
- second trimestre : attribution des marchés de travaux
- second semestre : travaux

2012 :

- premier trimestre : travaux